

en sommes, présenter un amendement bien que ce principe ait pu être accepté et appliqué à une époque lointaine. Je fais partie du Sénat depuis vingt-neuf ans et je pose en fait que, du moins, conformément à nos traditions, tous les amendements doivent être greffés sur la motion tendant à la troisième lecture, dernière étape, nonobstant le précédent créé le jour où le Sénat a répondu négativement à la question finale: "Ce bill sera-t-il adopté?". Je fais cette réserve afin que nous ne soyons pas liés — pour ma part, je refuserai de l'être — par la motion que mon honorable ami présente.

Me prononçant sur le fond, je me propose de voter contre l'amendement, tenant compte de la raison invoquée dans le mémoire que j'ai lu: la nécessité de mettre fin au plus tôt à la période d'élection. Nous avons déjà accordé des délais et il me semble que, d'aujourd'hui au premier juillet prochain, les intéressés auront assez de temps pour réfléchir à l'affaire. Ils ne perdront rien s'ils deviennent contributeurs, mais ils y gagneront quelque chose.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Je voudrais savoir où nous en sommes: Si j'ai bien compris ce qu'a lu mon honorable ami et collègue (l'honorable M. Belcourt), relativement à l'usage au Sénat, on ne peut, à cette étape des délibérations, proposer un amendement que s'il a pour objet de repousser le principe du bill. Mon honorable ami est-il prêt à soutenir qu'il présente un amendement dans ce dessein-là? Dans l'affirmative, je ne puis guère m'unir à lui et appuyer son amendement.

L'honorable M. BELCOURT: Bien que je n'aie pas eu l'occasion d'en voir l'application, je crois que les paroles de l'auteur que j'ai citées ne donnent pas raison de conclure qu'une motion semblable à celle que je propose ne peut être présentée que dans le dessein de nier le principe du bill. Elles vont plus loin.

L'honorable M. DANDURAND: Relisez la citation.

L'honorable M. BELCOURT: En voici la partie essentielle:

...ou de proposer d'autres amendements attaquant le principe du projet de loi dans le dessein d'en empêcher l'adoption.

L'honorable M. DANDURAND: Dans ces cas, j'en appelle au règlement.

L'honorable W.-B. ROSS: Honorables messieurs, j'aimerais mieux que nous nous prononcions sur le fond du bill, plutôt que de nous prononcer sur une question de procédure. L'application de la présente loi est trop compliquée et trop délicate pour être comprise du premier venu. Je suis convaincu que les fonctionnaires des départements qui appliquent la loi sont

mieux renseignés que moi et, probablement, mieux renseignés que les sénateurs ordinaires — et, par là, j'entends ceux qui ne sont pas particulièrement intéressés à l'adoption du présent bill. Si le représentant du ministère dit que ces fonctionnaires désirent que les inscriptions cessent au mois de juillet, je veux bien me rendre à leur désir et mettre de côté la question de procédure.

Quelques VOIX: Votons!

Son Honneur le PRESIDENT: J'ai compris que l'honorable sénateur invoquait le règlement.

L'honorable M. DANDURAND: Oui. Je prétends que, d'après l'auteur sur lequel mon honorable ami s'appuie, on ne peut proposer un amendement que s'il contredit le principe du bill, et dans le dessein de le repousser.

L'honorable M. BELCOURT: Afin d'en empêcher l'adoption.

L'honorable M. DANDURAND: Dans le dessein d'en empêcher l'adoption. L'amendement ne tombe pas dans cette catégorie. Mon honorable ami veut simplement prolonger la période pendant laquelle les membres du service civil pourront se soumettre à la loi de la pension. Il ne combat pas le principe du bill; il veut seulement ajouter un paragraphe qu'il aurait pu ajouter en comité ou lors de la troisième lecture. Il ne pourrait qu'attaquer le principe du projet de loi.

L'honorable M. BELCOURT: Honorables messieurs, j'aimerais à savoir si l'honorable président a déclaré que la motion tendant à la troisième lecture était adoptée.

L'honorable M. DANDURAND: Ah! oui.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: La motion est déjà adoptée.

L'honorable M. DANDURAND: L'honorable sénateur retire-t-il son amendement?

L'honorable M. BELCOURT: Non, je ne le retire pas.

Son Honneur le PRESIDENT: Honorables messieurs, je n'ai pas eu le loisir d'examiner à fond la question de règlement que le représentant du ministère a soulevée. Cependant, je considère qu'il a eu raison d'en appeler au règlement et que nous avons à examiner si le bill sera adopté. L'honorable M. Dandurand, appuyé par M. Watson, ayant proposé que le bill soit maintenant adopté, la question est mise aux voix.

L'honorable M. DANDURAND: Non, le bill est adopté.

L'honorable M. COPP: Honorables messieurs, il me semble que, avant que les opi-